



Club et école
de plongée
depuis 1973

Règlement « Gonflage »

Tous les jeudis d'ouverture du club de 20h00 à 21h30

Informations générales sur le gonflage au club:

- Les gonflages à l'air et au mélangeur jusqu'à 40% d'oxygène sont gratuits.
- Tous les autres mélanges NITROX – OXYGENE – TRIMIX sont payants.
- Tous les mélanges en pression partielle et TRIMIX se font en deux étapes, car il y a un temps de repos pour que le mélange soit homogène et puisse être analysé :
1^{er} jeudi, le gonflage, puis un jeudi suivant, récupération du bloc avec analyse.
- **Les gonflages TRIMIX se font aussi les jeudis, mais sur rendez-vous uniquement et après les gonflages de l'air et Nitrox.**
S'il ne reste pas assez de temps pour gonfler le Trimix, il sera fait dans les quinze jours suivants et récupéré un prochain jeudi.
 - Merci de contacter le responsable gonflage pour pouvoir planifier ce type de demande.
- Toute demande d'information supplémentaire, remarque ou réclamation devra se faire par mail au responsable du gonflage : matos@cso-plongee.com

Seules les personnes suivantes sont autorisées à entrer dans le local de gonflage :

- Les membres du comité
- Barzaghi Youri
- Frei Marc
- Gasparetto Javier
- Herren Pascal
- Leuenberger Laurent
- Rey Thomas
- Vez Raphaël
- Vuilleumier Laurent

Je vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Le responsable du matériel et gonflage :

David Calvo
079 849 11 78
matos@cso-plongee.com

Onex, octobre 2021